

14/04/2025

## *Promotion au choix Attaché principal hors classe 2025 et son échelon spécial*

*Suite au recueil des fiches de carrière permettant de dresser la liste des agents promouvables au 31 décembre 2024 au grade d'attaché d'administration hors classe (GRAF) et à l'échelon spécial de ce grade (ES du GRAF), les directions sont aujourd'hui appelées à proposer leurs candidats à cette promotion, dans le respect des critères des lignes directrices de gestion (LDG).*

### PROCÉDURE

Chaque direction devra envoyer ses propositions à SRH2B **avant le 6 mai 2025** au titre des viviers 1 et 2 du GRAF, du vivier 3 du GRAF et à l'échelon spécial du GRAF. Elle devra classer ses candidats par ordre de priorité.

Chaque proposition doit être formalisée via une fiche de proposition accompagnée du dernier compte rendu de l'entretien professionnel (CREP) et de la lettre de motivation du candidat.

Au titre de l'année 2025 :

- 22 attachés principaux pourront-être promus au grade d'attaché d'administration hors classe, dont 4 au titre du vivier 3 ;
- 7 attachés hors classe pourront être promus à l'échelon spécial.

Pour en savoir plus sur les viviers, vous pouvez consulter [notre Flash Info n°1 de 2025](#).

## CRITÈRES D'ÉLABORATION DU TABLEAU D'AVANCEMENT

La valeur professionnelle est appréciée au vu des critères définis dans les Lignes Directrices de Gestion (LDG) relatives aux orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours :

- Occuper des postes considérés comme exposés ou peu attractifs ;
- Occuper des postes à forte technicité ;
- Avoir effectué des mobilités géographiques et/ou fonctionnelles ;
- Démontrer son engagement professionnel, comme avoir suivi des formations permettant d'acquérir des compétences nouvelles demandées par l'administration.

Vous devez avoir évoqué le sujet de votre promotion au choix lors de votre entretien d'évaluation. Votre supérieur hiérarchique doit mentionner clairement votre capacité à exercer des fonctions de grade ou de corps supérieur dans votre CREP, qui doit être en cohérence avec la fiche de proposition.

Sont appréciées les compétences techniques, les qualités d'adaptation, la force de proposition, le sens de l'innovation, les qualités d'analyse ou le sens de l'initiative. Pour les agents qui exercent des fonctions d'encadrement, sont en outre évaluées les qualités managériales.

## CONDITIONS A REMPLIR POUR OBTENIR L'ECHELON SPECIAL DU GRADE D'ATTACHE HORS CLASSE

- Être attaché hors classe ;
- Justifier de trois années d'ancienneté dans le 6<sup>ème</sup> échelon du grade ;
- Ou avoir atteint un échelon doté d'un groupe hors échelle lors d'un détachement sur un emploi fonctionnel.

**Les résultats de ces deux promotions au choix seront publiés début juillet 2025.**

## INFORMATIONS

SG/SRH/SRH2B - Pôle promotion - Immeuble Atrium - Pièce 2320 - 5 Place des Vins de France  
75012 PARIS.

Tél : 01 53 44 20 66 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Mél : [srh2b-promotions.polea@finances.gouv.fr](mailto:srh2b-promotions.polea@finances.gouv.fr)

Retrouvez nos informations

sur notre site

Ensemble pour vous !



**UNSA-Cefi**

Union Nationale des Syndicats Autonomes

Centrale Économie Finances Industrie

Bât Vauban - Pièces 1103 à 1121 Est 1

139, rue de Bercy - Télédoc 656

75572 PARIS CEDEX 12

Tél : 01 53 18 60 92

Mél : [syndicat.unsacefi@syndicats.finances.gouv.fr](mailto:syndicat.unsacefi@syndicats.finances.gouv.fr)